

# Glyphosate : L'UNAF, en tant que membre de la coalition Secrets Toxiques, engage des procédures européennes pour obtenir l'annulation de la réapprobation



Saint-Mandé, le 23 janvier 2024

## Conférence de presse en ligne :

<https://us02web.zoom.us/j/84786743327?pwd=a3B3dEVBYXV2ZUhZcmkrR0krc29pQT09>

**Jeudi 25 janvier 2024, 9h**

**Conférence en français avec interprétation français/anglais**

La Commission Européenne a renouvelé l'approbation du glyphosate comme substance active de pesticide le 28 novembre 2023. Faisant suite à ses annonces du 17 novembre, la coalition Secrets Toxiques dépose plusieurs procédures au niveau européen pour obtenir l'annulation de cette décision au motif de l'absence d'évaluation des effets à long terme de l'exemple de pesticide au glyphosate sensé être pris en compte dans la procédure

Dès le lendemain de l'annonce par la Commission Européenne du renouvellement de l'approbation du glyphosate, la coalition Secrets Toxiques et plusieurs parlementaires européens annonçaient leur intention de contester cette décision devant la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Ces derniers affirment que la « formulation représentative », c'est-à-dire l'exemple d'herbicide au glyphosate qui doit être évalué lors de la procédure d'homologation, n'a pas fait l'objet des expertises suffisantes permettant de s'assurer de son absence d'effets néfastes à court ou à long terme sur l'humain ou l'environnement, comme le prévoit la réglementation.

L'évaluation de cette formulation est sensée protéger les citoyennes et citoyens européens contre les effets cumulés et combinés des différentes molécules présentes dans les pesticides au glyphosate effectivement épandus.

Dans ces conditions, les critères d'approbation définis par la réglementation ne sont pas remplis, et la réapprobation est illégale. La coalition Secrets Toxiques va donc engager plusieurs recours pour la faire annuler.

Les objectifs et moyens de cette démarche, ainsi que les obstacles rencontrés pour que le Parlement européen s'engage dans ce recours, vous seront présentés lors d'une conférence de presse en ligne :

**le 25 janvier 2024 à 9h,**  
sur le lien [zoom ici](#),

Seront présents comme intervenantes et intervenants :

- M. Philippe Piard, co-président de Secrets Toxiques et représentant Nature et Progrès
- M. Dominique Masset, co-président de Secrets Toxiques et représentant Campagne Glyphosate France
- Mme Sylvie Colas, secrétaire Nationale de la Confédération Paysanne chargée du dossier pesticides
- M. Franck Rinchet-Girollet, Président d'Avenir Santé Environnement
- M. Andy Battentier, directeur de campagne de Secrets Toxiques
- M. Guillaume Tumerelle, avocat de Secrets Toxiques
- M. Benoît Biteau, parlementaire européen Verts/ALE
- M. Claude Gruffat, parlementaire européen Verts/ALE
- M. Christophe Clergeau, parlementaire européen S&D
- Mme. Manon Aubry, parlementaire européenne Left - GUE/NGL

**NOTA BENE : Cette conférence commencera à 9 heures précises** et se terminera à 10 heures précises afin de permettre aux journalistes qui le souhaitent de se rendre également à la conférence de presse en ligne de PAN Europe - Cliquer ici pour obtenir le lien de la conférence de presse de PAN Europe

## Coordonnées Presse :

Philippe Piard - +33 6 74 15 76 25 - [les-vents-sauvages@riseup.net](mailto:les-vents-sauvages@riseup.net)

Dominique Masset - +33 6 10 94 66 82 - [dommayou@protonmail.com](mailto:dommayou@protonmail.com)

Franck Rinchet-Girollet - +33 6 76 61 85 21 - [avenir.sante.environnement@gmail.com](mailto:avenir.sante.environnement@gmail.com)

Sylvie Colas - +33 6 70 31 90 71 - [sylvie.colas32@gmail.com](mailto:sylvie.colas32@gmail.com)

Andy Battentier - +33 7 69 16 14 18 - [andy.battentier@protonmail.ch](mailto:andy.battentier@protonmail.ch)

Guillaume Tumerelle - +33 6 48 06 63 61 - [guillaume.tumerelle@avocats-tumerelle.fr](mailto:guillaume.tumerelle@avocats-tumerelle.fr)

Pour Benoît Biteau : Félix Tuchais - +33 6 85 01 20 61 - [felix.tuchais@europarl.europa.eu](mailto:felix.tuchais@europarl.europa.eu)

Pour Claude Gruffat : Clémence Anno - +33 7 82 67 20 21 - [clemence.anno@europarl.europa.eu](mailto:clemence.anno@europarl.europa.eu)

Pour Christophe Clergeau : Frédéric Courleux - +33 6 61 43 65 83 - [frederic.courleux@europarl.europa.eu](mailto:frederic.courleux@europarl.europa.eu)

Pour Manon Aubry : Adrien Le Louarn - +33 6 11 29 50 67 - [adrien.lelouarn@europarl.europa.eu](mailto:adrien.lelouarn@europarl.europa.eu)

## Qui sommes-nous ?

*Secrets Toxiques est une coalition de 78 organisations ayant pour objectif d'obtenir le retrait de produits frauduleux et la condamnation des responsables de la fraude, la réalisation de réelles études de toxicité avant toute mise sur le marché d'un produit pesticide, et la conversion vers l'agroécologie de notre agriculture*

### EN SAVOIR PLUS

Secrets Toxiques

7 rue de la Castellane, 75008, Paris

